

TAVANNES Le FC Tavannes/Tramelan devait mettre ses terrains aux normes. Aux Lovières, c'est fait. Reste celui d'Orange. L'idée du FCTT? Pourquoi ne pas profiter des travaux pour voir plus grand...

Terrain synthétique en projet à Orange

DAN STEINER

Le règlement, c'est le règlement. Les joueurs du FCTT parviennent parfois à le contourner, si les arbitres «oublient» une petite faute dans ses 16m, mais le comité du club ne pourra pas déroger à la mise aux normes de ses terrains. C'est l'Association suisse de football qui l'exige. Une surface de jeu de 100m par 64, un dégagement engazonné de 3m sur les quatre côtés et une certaine luminosité, c'est ce que demandent les directeurs helvétiques du ballon rond.

Cette entreprise, la commune de Tramelan l'a déjà réalisée en mars dernier. L'adaptation du terrain de l'Allianz Suisse Stadium et la pose d'un nouvel éclairage ont nécessité un investissement d'un peu moins de 100 000 fr. Dans le même temps, la commune de Tavannes, où se trouve le second «rectangle vert» du club local, n'a guère pris que quelques mesures. Le problème à Orange? En plus des travaux de mise aux normes, il semble inévitable de déplacer la cabane de la Société cynologique, située en bordure du terrain. Coût total estimé: 600 000 fr.

A Bienne toute... et tous

Malgré le réchauffement climatique, les hivers de nos contrées restreignent souvent l'activité des clubs de la région avant la reprise du championnat en avril. «L'hiver passé, la première est quasiment allée courir pendant trois mois», constate Loïc Châtelain, le président du FCTT depuis 2015. Comme les deux terrains principaux du club à Tavannes et Tramelan ne sont pas utilisés pour les entraînements, il en reste deux à disposition. «Pour les 18 équipes que compte le club, il n'y a pas assez de place pour caser tout le monde.»

Du moment qu'il faut mettre aux normes le stade d'Orange, pourquoi ne pas profiter des travaux pour construire un terrain synthétique. Un projet d'utilité



Le passé et le présent du stade d'Orange, c'est le gazon. Terreux, donc. L'avenir sera peut-être aussi engazonné, mais en matière synthétique. A suivre... FCTT

publique, selon Loïc Châtelain, qui permettrait de gagner une surface de jeu durant l'hiver, mais aussi durant l'été, somme toute. «Si on refait le terrain à Tavannes, les frais de la mise aux normes seront déjà engagés. Nous voulions ainsi pousser la réflexion plus loin.»

Car aujourd'hui, le club intercommunal loue une plage hebdomadaire pour s'entraîner à la Tissot Arena. Ses deux premières équipes peuvent ainsi toucher le ballon un soir par semaine. Avec ces trois surfaces artificielles près des nouveaux stades, une autre aux Champs-de-Boujean (Längfeld) et une à la Champagne, Bienne est en effet le seul endroit de la région – avec Aegerten – où il est possible de tâter le cuir en période hivernale.

«Les SR Delémont doivent se rendre à Delle pour des matches amicaux. Ils viennent également à Bienne, parfois.» Il y a bien un synthétique dans la capitale jurassienne, mais des genoux non protégés risquent dangereusement de voir rouge sur cette

vieille surface. Une telle installation à Tavannes, ce serait ainsi une bonne affaire pour tous les clubs du Jura et Jura bernois.

Impossible sans aide(s)

Reste l'écueil principal, le nerf de la guerre. Construire un terrain synthétique ne pourra se faire que sur un terrain aux normes. Donc environ 600 000 fr., auxquels il faudra ajouter un

bon million. Des taux hypothécaires bas et une trentaine de pourcents financés par différentes subventions sont un bon point de départ. «Mais sans le soutien d'une commune, il faut oublier», prévient le président de 39 ans. Pas question d'endetter le club pour ça, même si les aspects sportifs et formatifs pourraient s'en voir améliorés.

Si le projet, actuellement à une

phase initiale, venait à capoter à Tavannes, rien ne serait cependant perdu. «Géographiquement, ce terrain serait mieux à Orange. Mais il s'intégrerait peut-être mieux aux Lovières, où l'on trouve déjà la patinoire.» Selon le boss du FCTT, Tramelan serait prêt à discuter si Tavannes – autorités et/ou population (voir ci-dessous) – venait à refuser la partie ambitieuse du projet. ◉

LA COMMUNE OUVERTE À LA DISCUSSION, MAIS...

«Il est vrai que ce projet inspire beaucoup de sympathie», avoue le maire tavannois Pierre-André Geiser. Un bon départ. «Ce qui est toutefois à mettre dans la balance est qu'il faudra avoir l'assentiment de la population dans les urnes et que des investissements sont déjà prévus pour un nouveau bâtiment scolaire», tempère-t-il. Un crédit pour l'étude du projet scolaire de 250 000 fr. a déjà été accepté l'an passé. Au final, l'infrastructure devrait coûter plus ou moins 6 millions de fr. «Il y a des priorités à faire, c'est pour cette raison qu'il faut mettre un bémol au projet du FCTT. On reconnaît cependant l'engagement régulier du club auprès de la relève, ainsi que ses performances sportives.»

De l'aveu du maire, une chose semble toutefois sûre, la mise aux normes aura lieu. «Nous souhaitons en tout cas remplir cette exigence.» Ne manque que l'offre pour le déplacement de la cabane de la cynologie. Une rencontre entre les parties est prévue plus tard ce mois. D'ici là, les différentes variantes des coûts devraient être clarifiées. Fin de l'échauffement, début du match. ◉ DS

BUVETTE? CHANGEMENT!

Puisque nous sommes dans le foot et que nous parlons du FCTT, mentionnons encore que celui-ci sera doté d'un nouveau service de restauration dès le mois d'avril. La buvette du stade de Tramelan s'apprête en effet à être gérée professionnellement et à l'année. Ne reste qu'à terminer les quelques travaux de modernisation du lieu et le FCTT pourra laisser Laurence Mutti s'occuper des clients. «Pour nous, c'est un gain pratique certain», se réjouit Loïc Châtelain. ◉ DS

LIGNE SOLEURE-MOUTIER Soutien des maires au tunnel du Weissenstein

Dans une lettre adressée mercredi dernier à l'Office fédéral des transports, la Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne (CMJB) lui demande «instamment de décider de la rénovation du tunnel du Weissenstein et de faire avancer le projet de construction».

La CMJB s'étonne notamment des hésitations de l'Office fédéral à valider la décision de rénover le tunnel pour permettre la poursuite de l'exploitation de la ligne Soleure-Moutier. Pour la CMJB, cette décision est pourtant la seule alternative crédible. Et cette dernière de préciser dans sa missive que «l'étude approfondie du tunnel du Weissenstein a montré que seule la

poursuite de l'exploitation de la liaison ferroviaire Soleure-Moutier permet le maintien d'une desserte adéquate».

Elle explique, de plus, que «les cantons de Soleure et de Berne ainsi que toutes les communes directement concernées soutiennent sans réserve cette variante. Toute autre décision contribuerait à entraver le difficile développement des régions concernées de part et d'autre du tunnel et à porter davantage d'atteintes à l'environnement».

«Les moyens nécessaires à cette rénovation sont disponibles puisque l'enveloppe financière pour les années 2017 à 2020 prévoit une réserve de 600 millions», conclut la CMJB. ◉ MPR

TRAMELAN Conférence et dégustation au CIP

De la terre à la tasse de café

Tout le monde boit du café... ou presque. Mais peu de personnes connaissent véritablement son origine et toute la filière que suit la matière première avant d'arriver dans une tasse. La médiathèque du CIP a invité l'économiste biennois Michel Gagnebin, auteur d'un livre sur la filière du café, à présenter l'histoire, les provenances, les goûts de l'une des boissons les plus connues au monde. La conférence aura lieu au CIP le jeudi 9 février à 19h30 et sera suivie d'une dégustation.

Complexité

Le café est sans doute un sujet plus large que l'on peut l'imaginer. D'une part, des milliards de tasses de café servies chaque jour sont autant de représenta-



Du fruit aux torréfacteurs, le chemin du café est long. LDD

tions différentes du breuvage et d'autre part, les chemins pris par la graine sont nombreux et tor-

reux. De la terre à la graine, de la graine à l'arbre, de l'arbre au fruit, et du fruit aux torréfacteurs, tout est synonyme de complexité.

Le café est une culture mondiale. Ce sont des efforts financiers très importants concédés tant par les producteurs que par les acteurs de la chaîne du café. Régulièrement en contact avec des cultivateurs et des torréfacteurs, Michel Gagnebin anime son propre blog. En publiant son premier ouvrage, il a pu initier une démarche de rédaction en toute connaissance de cause. A la fin de la conférence, il sera possible de déguster différentes sortes de café. Il sera aussi possible de participer à un concours et de découvrir quelques produits dérivés. ◉ C-MPR

SONCEBOZ Incendie du Chalet: la faute à une cigarette

L'incendie qui a totalement détruit «Le Chalet» de la Résidence Les Sources, le 11 janvier dernier à Sonceboz-Sombeval (voir Le JdJ du 13 janvier), serait dû à une intervention humaine, selon la police cantonale. L'enquête a démontré qu'un matelas se trouvant à proximité d'une cigarette allumée avait pris feu dans l'une des chambres de l'immeuble. L'embrasement s'était ensuite propagé au reste du bâtiment, le détruisant complètement. L'enquête n'a toutefois pas pu dire si l'incendie a été causé par négligence ou intentionnellement. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs. ◉ MPR

PETIT-VAL Permis de construire: gare aux tricheurs

Depuis la fusion, le Conseil communal a constaté que plusieurs projets de constructions ont débuté avant que les autorisations nécessaires ne soient délivrées. A plusieurs reprises, il est intervenu en vue de régulariser des situations ne répondant pas aux dispositions légales. Malgré différents rappels, la situation n'est pas encore satisfaisante. Aussi, le Conseil communal n'admettra plus que des projets – soumis à l'octroi d'un permis de bâtir – soient entrepris avant que les autorisations nécessaires ne soient délivrées. Il appliquera la loi sur les constructions (arrêt immédiat des travaux rendu par voie de décision) et dénoncera les contrevenants auprès des autorités pénales. Rappelons que les responsables encourent une amende pouvant aller de 1000 à 40 000 francs. ◉ C-MPR

MATIÈRES PREMIÈRES		
	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	53,87	53,54
Huile de chauffage par 100 litres	82,90	83,90

Prix indicatif 3000 6000 litres

ROY MAZOUT DIESEL

032 941 46 16 079 446 32 38 2613 VILLERET

roy.mazout@bluewin.ch / www.roy-mazout-diesel.ch

Vente de combustible:
REVISION DE CITERNE - Dépannage 7j / 7

INDICES		
SLI	1330.3	+0.7%
Nasdaq Comp.	5657.1	+0.3%
DAX 30	11651.4	+0.2%
SMI	8350.8	+0.8%
SMIM	2045.7	+0.6%
DJ Euro Stoxx 50	3273.1	+0.5%
FTSE 100	7188.3	+0.6%
SPI	9132.1	+0.8%
Dow Jones	20052.9	+0.8%
CAO 40	4825.4	+0.6%
Nikkei 225	151.33	+0.4%

BONHÔTE

Tel. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.17
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9154.00	0.7
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13751.00	0.4
B.Asym.-Global CL B (CHF)	98.29	1.5
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	99.06	0.5
B.Sel-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	119.03	2.9
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	98.34	0.2
B.Str.-Monde (CHF)	151.33	0.4
B.Str.-Obligations (CHF)	96.16	0.2
Bonhôte-Immobilier	148.80	2.9